

Recensement : dorénavant les migrants seront comptabilisés dans la population

écrit par Panzer | 6 septembre 2016



Et de deux pierres deux coups.

Premier coup, on incorpore de fait les migrants en théorie de passage, en théorie à renvoyer dans leurs pays d'origine puisqu'ils sont illégaux comme faisant partie de la population française. Ad vitam aeternam.

Second coup, la carotte : l'Etat versant entre 100 et 110 euros de dotation globale par habitant, plus il y a de migrants, plus l'argent tombe... En cette période de vaches maigres qui oblige les petites communes à disparaître pour se fondre en une seule grande commune, cela ne sera pas négligeable... Ainsi 4000 migrants à Calais c'est 400000 euros de plus pour la ville... Et comme les infrastructures sont prises en charge par l'Etat et les associations subventionnées ou carrément payées par l'Etat c'est tout bénéfice.

Sauf pour les habitants des villes concernées (toutes au train où vont les choses) mais ils s'en moquent éperdument.

Christine Tasin

Calais : en 2016, les migrants vont être comptabilisés dans la population

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) se lance cette année dans une nouvelle campagne de recensement. À Calais et Grande-Synthe, les populations de migrants seront comptabilisées. Une mesure à la fois inattendue et inédite.

72 589 + 4 000. On vous laisse sortir la calculatrice pour connaître le résultat de la très probable addition de la population calaisienne (ici les chiffres de 2012) à celle des migrants de la « jungle ». **L'INSEE, administration de l'État, vient en effet d'annoncer très officiellement que dans le cadre de sa prochaine campagne de recensement en 2016, les migrants seront comptabilisés.** Une mesure inédite, semble-t-il imposée par une nouvelle réalité : l'afflux massif de migrants à **Calais et Grande-Synthe.**

Réunion en mairie demain

Dans le cadre de ses études, **l'INSEE comptabilise les sans-abri dans les villes de plus de 10 000 habitants.** À Calais, ce sont les migrants qui seront intégrés au nouveau décompte. À l'initiative de l'institut de statistiques, une réunion doit se tenir ce jeudi à la mairie de Calais. Autour de la table, le responsable régional de l'INSEE, Daniel Huart, la Ville de Calais, la sous-préfecture et les associations qui œuvrent auprès des migrants. Il s'agira, selon nos informations, d'établir **le protocole pour ce nouveau type de recensement, sachant que les agents recenseurs n'iront pas dans le bidonville.** « *Je ne les imagine pas se rendre dans les camps avec leurs questionnaires, confirme Daniel Huart, nous devrions plutôt nous fier aux chiffres livrés par les autorités et les associatifs.* »



Les derniers chiffres de la préfecture du Pas-de-Calais font état de **4 000 migrants dans la « jungle ».** « *Une fourchette entre 3 800 et 4 200 a été estimée en fonction d'un comptage sur le terrain, pendant toute une demi-journée, qui a fait ses preuves* », avait rappelé la préfète Fabienne Buccio lors de la présentation à la presse du camp d'accueil provisoire (CAP), **[le camp humanitaire destiné à héberger des migrants volontaires dans des conteneurs](#)** .

Nouveaux comptages ?

Selon nos informations, les chiffres de la préfecture pourraient être agrémentés de **nouveaux comptages confiés à l'association La Vie Active,** gestionnaire du camp humanitaire et du centre Jules-Ferry où se trouve l'accueil de jour.

Natacha Bouchart surprise mais pas opposée



Mardi soir, lors des vœux à la chambre de commerce et d'industrie, Natacha Bouchart a terminé ainsi son discours : « *J'espère qu'au niveau migratoire, l'année 2016 sera moins chargée que 2015* ». Interrogée plus tard sur l'intégration des migrants dans les futurs chiffres officiels sur sa population, la maire Les Républicains Natacha Bouchart a confirmé avoir été informée de cette « *décision de l'État* ». « *J'ai dans un premier temps été surprise, commente-t-elle, mais finalement ce sera une bonne chose, car cela permettra d'avoir une vision affinée de la situation.* » L'élue milite en effet depuis des mois pour que des contrôles aient lieu dans la « jungle ».

Une dotation de 100 à 110 € par habitant

Élément non négligeable qui permet d'accepter ce recensement sans s'en offusquer, l'État attribue aux villes une dotation globale de fonctionnement par habitant. Pour une ville comme Calais, la dotation pourrait s'élever à « *100 à 110 € par habitant* » selon Daniel Hiart, responsable régional de l'INSEE. « *Le recensement de la population de migrants ne leur donnera pas de reconnaissance administrative, conclut Natacha Bouchart, mais cela permettra à la Ville d'obtenir davantage de dotations. Ce n'est pas négligeable quand on considère le montant des dépenses liées à la pression migratoire, comme par exemple le coût du ramassage des ordures ménagères.* » Sur le front migratoire, avec cette **manne potentielle de 440 000 € (4 000 fois 110 €)**, 2016 commence bien. À moins que l'INSEE retienne le chiffre de 2 000 migrants, objectif du ministre de l'Intérieur pour Calais.

<http://www.lavoixdunord.fr/region/calais-en-2016-les-migrants-vont-etre-comptabilises-ia33b48581n3281385>